

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 30 mars 2015

Le Conseil Municipal, après avoir adopté le procès verbal de la précédente réunion, aborde l'ordre du jour et accepte d'y ajouter un point : l'adhésion de la Commune à la Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles de la Charente.

I. REGLEMENT SOLDE FRAIS DE MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE HYDRAULIQUE ENVIRONNEMENT

Toutes les prestations prévues au marché de mission de maîtrise d'œuvre ayant été exécutées par Hydraulique Environnement, il est décidé de régler le solde du marché.

II. FRAIS D'HONORAIRES – ETUDE DE FAISABILITE (TRAVAUX DE DESAMIANTAGE ET DE REFECTION DE LA TOITURE DE LA MEDIATHEQUE)

Afin de déposer les dossiers de demande de subvention pour les travaux de désamiantage et de réfection de la toiture de la Médiathèque au titre de la Dotation d'équipements des Territoires ruraux et auprès du Conseil Général, une étude de faisabilité a été demandée. Il est accepté de régler les frais d'honoraires y afférents.

III. MODIFICATION DE STATUTS (SYNDICAT MIXTE DE LA FOURRIERE)

Est accepté le projet de modification des statuts du Syndicat mixte de la Fourrière portant sur l'élargissement du Syndicat à la Commune de Laprade.

IV. DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Est acceptée la convention à passer avec le Conseil Général relative au plan de lutte contre le frelon asiatique. Ce dispositif s'articule sur 3 axes :

- le piégeage sélectif des fondatrices,
- le recensement exhaustif des nids,
- la destruction des nids par les désinsectiseurs inscrits sur la liste préfectorale.

La Commune prendra en charge la moitié du coût des interventions.

V. CONVENTION SDEG

Est acceptée la convention à passer avec le SDEG pour la campagne de résorption des lampes à vapeur de mercure.

VI. DEMANDE DE SUBVENTION EXTENSION MAISON PETITE ENFANCE

Est approuvé le dossier de demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour le projet d'extension de la maison petite Enfance.

VII. ADHESION A LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DES GROUPEMENTS DE DEFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES DE LA CHARENTE

Il est décidé d'adhérer à la fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles de la Charente (avec une opposition).

AFFAIRES DIVERSES

- Un contrat sera signé avec la poste pour le recyclage des papiers administratifs.
- L'association Yad Vashem propose de baptiser une place à la mémoire des justes.
- Information est donnée d'une pétition circulant contre un riverain qui entropose des gravats dans un jardin.
- Un point est fait sur la prochaine édition du bulletin municipal (impression et contenu).

- Une réflexion est engagée sur la révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme. Avant toute démarche, les objectifs de la commune en matière d'urbanisme doivent être définis.
- Une estimation du bâtiment communal sis 4 rue de Verdun a été réalisée en vue de sa mise en vente.